

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Check-in / check-out

La remise des clés s'effectue à partir de 14h jusqu'à 21h, et doivent être libérées pour 11h30 le jour du départ. Les chambres non libérées pour 11h30, feront l'objet d'une facturation supplémentaire d'une nuit.

Petits-déjeuners

Le petit déjeuner continental est servi jusqu'à 10h30 en salle, ou en terrasse, et en chambre jusqu'à 10h00.

Parking

Le parking situé devant l'hôtel, et le parking fermé (à 21h), situé à l'arrière, sont gratuits. Les places ne peuvent en aucun cas être réservées, et reviennent aux premiers qui les occupent.

Animaux

L'accueil de votre animal est possible (à l'exception des chambres catégorie luxe), au tarif de 8€ la nuitée, sous réserve qu'il soit propre et silencieux, en cas de dégradation ou de nécessité d'un nettoyage approfondi, nous serions dans l'obligation de facturer en fonction des dégâts occasionnés.

Arrhes

Une réservation ne devient définitive qu'après versement des arrhes, ou communication d'un numéro de carte bancaire nous permettant d'effectuer une VAD (vente à distance), avec accord client. Elles s'élèvent à 1 nuitée pour un séjour inférieur ou égal à 4 nuitées, ou à 25% du total pour un séjour supérieur à 4 nuitées.

Les arrhes versées ne sont ni restituables, ni remboursables en cas de départ anticipé, étant une faculté de dédit pour les deux parties.(loi 92-60 du 18/01/92 Art. 3-1).

En cas d'annulation, elles sont remboursables dans leur intégralité, à condition que votre annulation intervienne 10 jours avant votre jour d'arrivée prévu.

Règlement

Les moyens habituels de paiement, et les cartes de crédit Visa, Master Card, American Express sont acceptés.

Tarifs

Les tarifs affichés ne peuvent prétendre à aucune réduction, sauf accord spécial et contractuel entre le client et l'hôtelier.

De même, les tarifs appliqués sont ceux définis à la réservation entre l'hôtelier et le client. Tout changement concernant la réservation initiale, et notamment le modification de catégorie de chambre, doit être effectué préalablement en accord avec l'hôtelier et en fonction des disponibilités.

No Show

Pour non présentation et non annulation, facturation de la première nuit à la hauteur de la prestation réservée.

Dégradation

Toute dégradation au sein de l'établissement sera facturée en fonction des dommages occasionnés.

